



09/10/2014

Propositions Colloque

« Les universités et le défi de la formation des enseignants »

Les universités sont prêtes à assurer la formation de tous les enseignants et personnels de l'éducation en formation initiale et continue.

1. La formation des enseignants est un **objet commun** qui doit se réaliser au travers des ESPE. La question du rattachement aux COMUE doit être envisagée en évitant un isolement et un éloignement de la communauté universitaire. Le contrat quinquennal de site doit être le levier du partage de la politique de formation des maîtres et de mutualisation des initiatives.
2. **La recherche en éducation** doit être considérée comme un axe stratégique de la recherche scientifique. Son organisation et sa structuration au sein des universités doit permettre de développer des dynamiques inter-laboratoires et favoriser la constitution d'équipes pluridisciplinaires. Elle doit être organisée dans une perspective d'articulation entre recherche et transfert des résultats vers les institutions chargées de l'éducation, de l'enseignement et de la formation des professionnels de l'éducation. Elle constitue par ailleurs un apport incontournable dans la formation des enseignants et formateurs.
3. La poursuite d'études doctorales pour les étudiants issus des MEEF, la possibilité pour les enseignants en poste dans les académies de s'investir dans une thèse, doivent être favorisées. Il s'agira de proposer des décharges de temps partiel de 3 ans pour la **réalisation de thèse**. De même la **professionnalisation des formations** est indispensable à l'apprentissage du métier d'enseignant, ce qui implique la garantie de stages pour tous les étudiants se préparant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.
4. La **formation des formateurs** est un enjeu clé tant du côté de l'éducation nationale que pour les universités. Les universités proposent une réflexion commune sur ce point, une réflexion qui pourrait associer des laboratoires et structures de recherche dans une perspective de recherche-action.



5. **La formation continue des enseignants** est une préoccupation constante des services de formation continue universitaire. Elle est en mesure de répondre aux nouvelles ambitions que doit afficher la nation. L'université est aujourd'hui prête à l'accompagnement des reconversions professionnelles vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, à l'aide des dispositifs de validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP1985) conduisant à des reprises d'études en formation continue, ou encore de validation des acquis de l'expérience (VAE2002) lorsque des situations d'enseignement ou de formation jalonnent déjà la carrière des postulants. Les universités, en mobilisant les ESPE et les Services Universitaires de Pédagogie ainsi que toutes les autres initiatives allant dans ce sens, sauront se coordonner afin de nourrir la réflexion **et la formation des enseignants du supérieur**.

6. La formation des formateurs ne concerne pas uniquement aujourd'hui les seuls enseignants. **Les formateurs d'adultes** dans les CFA, les GRETA et de manière générale, l'ensemble des formateurs opérant dans les organismes de formation, doivent pouvoir bénéficier du savoir-faire des universités en ce domaine, notamment au travers de l'offre de formations proposés dans les masters MEEF, la mention pratiques et ingénierie de formation, en particulier.

7. Les étudiants doivent pouvoir bénéficier de la nécessaire **mobilité nationale** qu'implique le nouveau modèle de formation ; ils doivent en particulier pouvoir être assurés d'effectuer leur seconde année de master dans l'université au sein de laquelle ils ont effectué la première.

8. Les universités insistent sur le principe de **mobilité internationale** pendant le cursus de Master MEEF afin de donner aux étudiants une approche plurielle et ouverte sur le monde. La dimension internationale doit aussi impliquer l'ouverture de la recherche en éducation.

9. Les universités se positionnent pour promouvoir la **FLT** des enseignants et la valorisation de leurs compétences. La création et l'utilisation de E-portefolio peut en être l'outil clé.

10. Les universités sont inquiètes quant à l'impact de la **future architecture territoriale** relative aux régions sur les ESPE et demandent à être associées à la réflexion du MENESR.